

Réunion des Délégués du Personnel

Etablissement d'Aubevoye

Questions de la réunion
du mardi 16 janvier

QUESTIONS DES ELUS SUD

65070 / 01.18 / 1 Incendie sur piste

Un incendie en piste, a eu lieu le mercredi 10 janvier, deux camions des pompier de Gaillon seraient intervenu, faute de moyen en interne suffisant.

A noté que l'ancien camion d'incendie est entrain de pourrir au fond d'un chemin du CTA.

Les délégués SUD demandent :

Quelle est l'argument qui à prévalue pour ne pas réparer le camion de pompier du site ?

-plus d'extincteur en bord de piste.

-Que les bornes incendie ne soient pas limité aux seuls parkings.

-Que le CTA ce munisse des moyens réellement adaptés à notre site (4 stations-service, des milliers de véhicules, des dizaines de kilomètres de piste et des centaines hectares de forêt)

Réponse : Les frais de réparation sont supérieurs à l'achat d'un véhicule du même type.

Les pistes sont équipées de 210 extincteurs de 6KG poudre et de CO2. Ils sont implantés tous les 200 M en quinconce. Enfin, le CTA s'est doté d'un nouveau véhicule de type ALASKAN pour intervention sur piste. Une réflexion est en cours pour équiper l'un de nos véhicules courant 2018, d'un moyen d'extinction suffisant pour éteindre les feux de véhicules (ALASKAN ou ANTIPOL)

Le site a une nouvelle fois été labellisé RHP (Risque Hautement Protégé) en 2017. Cette distinction est décernée par notre assureur qui mesure l'adéquation entre les moyens d'extinction sur site et les risques présents sur celui-ci. Cet audit est un audit annuel qui nous permet de maintenir un bon niveau de maitrise des risques incendie.

65070 / 01.18 / 2 Camion incendie

L'ancien camion d'incendie est entrain de pourrir au fond d'un chemin.

Les délégués SUD demandent :

Quid des règles environnementales et de sécurité HSE ??

Réponse : Ce camion va être détruit dans le respect des normes.

65070 / 01.18 / 3 Prestation aux métiers de l'automobile

Les délégués du personnel SUD demandent :

a- La liste exhaustive et nominative des entreprises prestataires présentes sur le CTA au 31 décembre 2017 ?

b- Quel est le nombre de salariés prestataires (chiffres exhaustifs) des métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 décembre 2017?

Réponse : Le nombre de salariés prestataires métiers à fin novembre 2017 est de 380.

65070 / 01.18 / 4 Prestation non liés aux métiers de l'automobile

Les délégués du personnel SUD demandent :



a- La liste exhaustive et nominative des entreprises prestataires non liés aux métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 décembre 2017 ?

b- Quel est le nombre de salariés prestataires (chiffres exhaustifs) non liés aux métiers de l'automobile présentes sur le CTA au 31 décembre 2017 ?

Réponse : Le nombre de salariés prestataires hors métier à fin novembre 2017 est de 152.

65070 / 01.18 / 5 Embauches

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quel est le plan d'embauche prévisionnel pour les Etams et les cadres au CTA pour cette année 2018 ?

Réponse : Nous ne disposons pas d'éléments par site.

65070 / 01.18 / 6 Restauration rapide

Une enquête a été effectuée en 2017 sur le besoin éventuel, d'une restauration rapide.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Quel est le bilan détaillé de cette enquête?

Réponse : Le besoin d'une restauration rapide sur le site est avéré et nous souhaitons arriver à mettre en place ce concept.

65070 / 01.18 / 7 Les délégués SUD demandent :

Le nombre de réfectoire sur le CTA et de places associés pour y manger

Réponse : 184 places et 10 réfectoires. Le restaurant d'entreprise : 212 places assises

QUESTIONS DES ELUS CFE-CGC

65070 / 01.18 / 8 Compteurs MTT fin 2017

Les compteurs MTT ont été remis à zéro au 1 janvier 2018.

- Quelle est la situation des compteurs MTT du CTA à fin 2017, notamment concernant les dépassements d'heures (>à10h) ?
- La direction peut-elle nous donner un bilan par service ?

Réponse : Le bilan des compteurs se fera lors de la commission MTT qui se tiendra en mars.

65070 / 01.18 / 9 Affectations des Intéressements

Des salariés du CTA n'ont pas reçu de courrier pour pouvoir indiquer le choix d'affectation des intéressements de 2018.

Les délégués CFE-CGC déplorent qu'aucun autre moyen de communication n'ait été clairement indiqué pour aider les salariés en difficulté.

En effet aucun numéro de téléphone n'est indiqué clairement sur les documents ou le site de Personeo (pour info il faut composer le 09 69 320 426 pour les PEE chez BNP Paribas).

- Pourquoi la direction n'envoie pas un mail aux salariés (en doublon du courrier) pour avoir les codes



nécessaire à la déclaration de l'affectation ?

- Que peut faire un salarié pour effectuer un choix après la date limite ?

Réponse : Comme l'année dernière, le courrier a été envoyé aux domiciles des collaborateurs. Il n'est pas prévu de faire un envoi par mail. Outre le site, le formulaire papier est en ligne sur mavie@renault depuis le 15 décembre.

65070 / 01.18 / 10 EI - bilan

Quel est le nombre de Bilan des EI effectués à mi-janvier ?

Pour rappel, cela constitue au 31 janvier un indicateur pour la prime d'établissement.

Réponse : Nous n'en n'avons pas connaissance.

